

soldats inconnus, victimes obscures du devoir accompli. Mais si l'on songe aux souffrances morales, quelle torture ce devait être pour Napoléon III? En dehors de cette pitié humaine qui l'apitoyait sur le sort des Français envoyés au Mexique, quelle était sa tristesse de sentir tant d'existences sacrifiées inutilement; de voir la pensée maîtresse qui l'avait poussé dans cette expédition, méconnue, raillée, blâmée parce qu'elle n'avait pas réussi; d'avoir la conviction que les choses n'avaient pris cette mauvaise tournure que parce qu'il avait été mal servi, mal secondé, et qu'il eût suffi pour éviter tant de maux d'un ministre plus clairvoyant et moins passionné que M. Dubois de Saligny, et d'un chef plus prudent que le général Lorencez, plus actif et plus politique que le général Forey!

Et tandis que l'opposition, ne voyant que l'Empereur là où était la France pourtant, continuait ses attaques sans trêve ni merci, Napoléon, sous son air impassible et froid, cachait les bouillonnements d'une impatience qui ne pouvait se manifester au dehors.

La pensée toujours tournée vers le Mexique, il se reprenait à espérer une amélioration dans l'état de nos affaires depuis que le général Bazaine avait pris le commandement des mains du maréchal Forey. Il avait été tout heureux d'apprendre que ce changement était enfin un fait accompli, et, comme il ne pouvait laisser passer un courrier sans écrire, n'eût-il aucune instruction nouvelle à donner, il répétait au nouveau chef ses encouragements, ses conseils, et le stimulait par l'expression réitérée de sa con-

fiance grandissante. C'est ainsi qu'il lui adressa ce petit billet par le courrier du commencement de décembre :

Compiègne, 28 novembre 1863

Mon cher Général,

A propos de la légion étrangère, je vous répète combien je tiens à élargir ses cadres avec des officiers de bonne volonté et en cherchant des soldats parmi les Indiens. Il me tarde bien d'avoir de vos nouvelles. J'ai complètement confiance en vous; ainsi faites tout ce que vous jugerez utile: je vous approuverai toujours.

Croyez à mon amitié.

NAPOLÉON.

On le voit clairement par ces documents confidentiels, les projets de l'Empereur étaient sages et très réalisables. Dans ce billet, il touchait un mot de la légion étrangère: il comprenait en effet que, pour rappeler nos troupes, il fallait que le nouveau gouvernement eût une force organisée à sa disposition. Or Marquez, avec ses soldats, n'était qu'un corps irrégulier, sur la fidélité duquel on ne pouvait guère plus compter que sur sa solidité au feu, et, malgré les tentatives faites, il y avait peu à espérer la formation d'une véritable armée mexicaine. Un noyau sûr et solide était nécessaire: ce noyau, on le trouverait dans une légion étrangère, se recrutant parmi les Indiens, et possédant des cadres formés d'officiers et de sous-officiers français ou européens. C'est sur ce point que revient l'Empereur dans sa lettre suivante :

Compiègne, 16 décembre 1863.

Mon cher Général,

J'ai reçu votre lettre du 10 novembre et je vois avec plaisir que vous allez vous mettre en route pour pacifier le reste du pays. Je vous recommande bien de nouveau de fixer toute votre attention sur la légion étrangère, afin de la porter successivement à un chiffre très élevé en prenant des Indiens comme soldats et en ne formant les cadres que d'officiers et sous-officiers français de bonne volonté. Vous pourrez ainsi donner de l'avancement à des officiers et sous-officiers méritants. Cette organisation, si elle réussit, pourra former un noyau pour l'armée mexicaine, et, si vous pouviez créer quelques compagnies d'Indiens des Terres chaudes, elles pourraient occuper les endroits moins sains. Il va sans dire que les Indiens devraient entrer d'abord comme soldats, que l'avancement ne leur serait pas interdit, et qu'ils pourraient arriver, comme les indigènes dans les régiments de turcos, aux grades inférieurs.

J'ai lu le rapport de l'ingénieur Laur sur les mines de la Sonora. Il s'est formé ici une compagnie qui offrirait de grands avantages au gouvernement français et même au gouvernement mexicain, car elle se chargerait de former un petit corps de troupe et de faire tous les travaux à ses frais, promettant de donner au gouvernement français une partie des produits sur lesquels le gouvernement mexicain prélèverait un impôt.

L'établissement d'une colonie européenne dans la Sonora formerait bientôt une barrière contre les envahissements des États-Unis; et je sais déjà qu'un grand nombre d'Américains du Sud viendraient s'y établir. Il s'agit donc d'obtenir du gouvernement provisoire mexicain la concession au gouvernement français de toutes les mines

exploitées de la Sonora, ou plutôt, comme on le dit en espagnol, *non encore dénoncées*. On réglerait plus tard quelles sommes on diminuerait sur le remboursement des frais de guerre, comme compensation de cette concession. Tâchez d'obtenir cela le plus tôt possible.

Si les membres du gouvernement provisoire ne marchent pas, il faudrait pourtant tâcher d'avoir à côté du général Almonte deux hommes énergiques et intelligents.

Recevez, mon cher Général, l'assurance de mon amitié.

NAPOLÉON.

La préoccupation de mettre en valeur les mines d'or et d'argent de la Sonora était des plus légitimes; l'exploitation de ces richesses naturelles aurait eu cet immense avantage de procurer des ressources au Trésor mexicain, dont la pénurie était grande, et la France eût trouvé dans les redevances payées par la compagnie fermière un allègement aux charges qui pesaient sur elle.

Si ces mines n'avaient point encore été exploitées, la faute en était aux troubles continuels du pays, qui enlevaient toute confiance aux capitaux et toute sécurité aux travailleurs. Elles étaient pourtant bien connues; depuis quelques années, elles attiraient l'attention de l'Europe et des États-Unis, et elles éveillaient les convoitises de hardis aventuriers.

Qui ne connaît le nom du comte de Raousset-Boulbon, de ce Français devenu légendaire, qui, dans une existence courte mais agitée, débuta par gaspiller l'or qu'il possédait, chercha ensuite à s'emparer de l'or qu'il ne possédait pas, et ne réussit d'ailleurs que dans la première de ces opérations?

Beau, brave et prodigue comme un gentilhomme ruiné, il songea que le Nouveau Monde offrait des trésors inépuisables aux vaincus de la vie, à la condition de les aller prendre. Il se rendit au Mexique dans le commencement de l'année 1852. Il sut intéresser à sa cause de puissantes influences, et se faire concéder par le gouvernement, sous la présidence d'Arista, l'exploitation des mines de l'Arizona, situées au nord de la Sonora.

Cette concession, plus profitable assurément à ceux qui l'accordaient qu'à celui qui la recevait, n'avait vraiment de valeur qu'à Mexico, car il fallut à Raousset-Boulbon une petite armée pour essayer d'en tirer parti.

A la fin de l'année, il avait réuni trois cents hommes; il les avait organisés militairement et il s'était procuré quatre pièces d'artillerie. Avec cette troupe, il partit de San-Francisco, débarqua à Guaymas, marcha sur Hermosillo et s'en empara. Mais les difficultés commencèrent bientôt pour lui: il ne put se maintenir dans sa conquête. Il traita alors avec le général Gandara, qui commandait l'État, et il lui livra son artillerie et ses armes, moyennant vingt mille piastres qui lui servirent à ramener ses troupes en Californie. Il promit en outre, a-t-on affirmé depuis, de ne pas recommencer sa tentative.

Quoi qu'il en fût de cette promesse, donnée ou non donnée, Raousset-Boulbon ne put se résigner à abandonner le rêve qu'il avait formé. L'insuccès de sa première tentative, loin de le décourager, avait donné une plus grande force à son désir d'un établissement dans la Sonora; mais ce n'était plus seulement en

aventurier guidé par l'appât de l'or, c'était aussi en politique qu'il voulait se présenter à nouveau dans cette merveilleuse contrée; les mines, que l'on disait si riches, ne lui étaient certes pas devenues indifférentes, mais il avait en tête un autre but, ainsi qu'on le voit par une lettre qu'il adressait à un ami le 29 avril 1854: « La régénération du Mexique est une nécessité de premier ordre... car il faut une barrière contre les États-Unis. Mais le Mexique ne peut se relever que par la conquête. Ne vous étonnez pas de me voir embrasser le Mexique tout entier; je n'ose pas dire qu'il est dans mes plans, mais c'est dans la force des choses. J'ai la conviction que mon œuvre à moi, à savoir l'établissement des Français en Sonora, ne sera que le premier pas de la France vers l'occupation de tout ce magnifique pays »¹.

Avec un millier d'hommes, parmi lesquels se trouvaient la plupart de ceux qui l'avaient accompagné en 1852, il débarqua de nouveau à Guaymas, en juin 1854.

On ne lui offrit point de piastres, cette fois, mais du plomb pour le faire partir. Le gouverneur de la Sonora, le général Yanez, marcha contre lui. Raousset-Boulbon, malade, épuisé, essaya de résister: il fut battu le 13 juillet et dut se rendre à discrétion avec sept cents hommes.

Le gouvernement mexicain donna l'ordre de les passer tous par les armes. Cette tuerie n'eut pas lieu; le chef seul paya de sa tête son imprudence. Condamné par une façon de conseil de guerre, Raousset-

1. *Histoire du Second Empire*, par Pierre de la Gorce, t. IV, p. 15.

Boulbon mourut en brave qu'il était, comme un beau joueur qui a perdu la partie.

Son aventure avait indiqué la route; sa mort n'arrêta personne. Seulement, ceux qui s'engagèrent après lui s'y prirent d'autre sorte: ce n'était plus des gentilshommes, c'étaient des financiers.

La maison de banque Jecker et C^{ie}, dont le nom n'a été que trop prononcé déjà, par deux contrats passés avec le gouvernement mexicain, le 19 décembre 1856, obtint l'autorisation de reconnaître tous les terrains vagues de la Sonora ainsi que de la basse Californie, de les délimiter et d'en lever les plans. Cette opération devait être faite à ses frais dans le délai de trois ans, sous la condition que la maison Jecker garderait un tiers des terrains vagues qu'elle découvrirait, tandis que les deux autres tiers deviendraient la propriété du gouvernement mexicain.

Des commissions scientifiques composées d'ingénieurs américains, parmi lesquels M. Th.-P. Hone, de géographes, de géologues et de dessinateurs, se mirent aussitôt à l'œuvre, et reconnurent toutes les côtes et îles de la Sonora, depuis le Rio Colorado qui est sa limite au nord jusqu'au Rio Fuerte qui la sépare au sud de l'État de Sinaloa. Mais, brusquement, le 17 mai 1859, un ordre du gouverneur de Pesqueira interrompit toutes leurs opérations par un arrêté d'expulsion qui ne leur donnait que quarante jours pour quitter le territoire.

Les commissions n'avaient pu lever les plans que sur une étendue relativement restreinte: sept millions d'hectares sur les vingt-six millions que contient approximativement la Sonora.

Cette mesure arbitraire et contraire au traité donna lieu à une protestation déposée chez le consul de France à Guaymas. Aussi, dès que la Sonora eut reconnu le gouvernement de l'intervention et fait acte d'adhésion à l'acte des notables de Mexico, la maison Jecker proposa à la France de lui céder tous ses droits et actions résultant des contrats du 19 décembre 1856 contre une somme de deux millions de piastres (soit environ 10,600,000 francs), qui lui serait payée à Paris, moitié au bout de six mois, moitié au bout d'un an, ou bien au comptant en rentes sur l'État français au cours du jour.

Il s'agissait en outre de coloniser les deux provinces de la Sonora et de la Basse-Californie, et d'y établir au profit de la France un droit, non pas de *possession*, mais d'*exploitation* des mines, dont la plupart étaient intactes. Aujourd'hui encore, le minerai s'y rencontre plus près de la surface que partout ailleurs, et les dépôts d'or en paillettes ou en grains (dits *placers*) y sont les plus considérables que l'on connaisse.

L'exploitation de ces gisements demandait donc peu de capitaux; on était assuré de trouver dans le voisinage de la Haute-Californie tous les ouvriers nécessaires; le climat y est salubre et les terres d'une grande fécondité. On comprend l'intérêt qui existait à s'emparer de ces concessions, et il était naturel qu'une compagnie se formât à cet effet; mais n'était-ce pas, de la part de l'Empereur, montrer trop de précipitation que de vouloir obtenir cette concession d'un gouvernement provisoire, l'intérimaire, sans consistance, et, pour tout dire, sous notre complète

dépendance? N'était-il pas à craindre que les ennemis de l'intervention ne profitassent de cette circonstance pour attaquer le principe même de la concession, en la présentant comme une aliénation de territoire que la Régence n'avait point le droit de consentir? Sans doute, il eût mieux valu attendre l'arrivée du futur empereur.

Il est vrai qu'en ce moment tout n'allait pas pour le mieux en Europe, et que la confiance du gouvernement français dans l'acceptation de l'archiduc Maximilien était alors quelque peu ébranlée. Il semblait qu'il eût hâte de s'assurer quelque avantage qui compensât un peu les sacrifices énormes auxquels il se trouvait entraîné par un concours contraire de circonstances.

CHAPITRE VI

Lettre du général Fleury (12 décembre 1863). — Doutes sur l'acceptation définitive de Maximilien. — Adhésion des populations. — Faiblesse des autorités. — Le général Bazaine à l'Empereur (27 décembre 1863). — Difficultés relatives aux biens du clergé. — Complicité de la magistrature. — Désaccord entre les membres du triumvirat. — Protestation de Mgr Labastida. — Émotion profonde. — Protestation des membres du Tribunal suprême. — Proclamation des généraux Almonte et Salas. — Décret du 2 janvier 1864. — Menées clandestines du clergé. — Attitude énergique du général Neigre, commandant supérieur de Mexico. — Réponse de Mgr Labastida. — Difficultés causées à la régence par le clergé.

On ignorait encore à Paris les succès du général Bazaine et sa marche hardie à travers le Mexique. D'autre part, l'insistance de Maximilien à demander l'adhésion du pays entier à sa candidature faisait naître des doutes sur son acceptation définitive. A mesure que le temps s'écoulait, cette opinion prenait plus de force, et l'on en trouve une preuve irrécusable dans une lettre particulière adressée le 12 décembre 1863 au général Bazaine par le général Fleury, aide de camp et premier écuyer de l'Empereur.

Les premières lignes, écrites sous la dictée du gé-